

## Les oiseaux font leurs nids dans le parc de l'EPSM

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) reconnaît l'Établissement public de santé mentale comme refuge pour les oiseaux. Le parc de 28 hectares est idéal pour accueillir la faune et la flore.

Ce n'est certes pas un lieu de promenade ordinaire mais les 28 hectares d'espaces verts de l'EPSM (Établissement public de santé mentale) de Quimper sont un havre de paix. Le parc comprend 515 arbres de 50 espèces ou variétés différentes. Le palmier est un symbole des lieux (c'est d'ailleurs le logo de l'établissement), le parc compte aussi un grand tilleul, des pins, des tulipiers et de nombreux arbustes. Des massifs et des jardinières plantés en fleurs annuelles ou vivaces composent l'ensemble avec treize hectares de pelouse et six de surface en jachère. De quoi largement fournir du travail aux quatre personnes du service des espaces verts.

### Une idée qui a fait son nid

L'idée de créer des aménagements pour les oiseaux a petit à petit fait son nid dans les esprits.

« Nous avons été contactés en septembre 2021 par l'établissement », se souvient Nadine Le Daéron, coordinatrice des refuges LPO de Cornouaille.

L'association Silène, composée de soignants et soignés, très active dans de nombreux domaines, a porté avec enthousiasme le projet. « Silène ne s'engage jamais sans que ses adhérents ne soient en accord et aient envie de porter un projet, précise Sébastien Collé, vice-président de Silène. Cela entre dans le cadre d'une démarche écocitoyenne que nous menons déjà, par exemple avec le recyclage des mégots. Certains patients ont trouvé une satisfaction à participer et à s'investir dans un projet de protection de la nature. Cette activité les amène à prendre des responsabilités, à sortir de l'isolement, à découvrir de nouvelles choses ou à transmettre leurs connaissances et renforcer l'estime de soi. Apporter de la vie et de l'envie, c'est ce que nous souhaitons. »

Dès janvier, en lien étroit avec la LPO, Silène a mis en place des ateliers de construction de nichoirs. L'occasion de s'initier à l'ornithologie et de participer au recensement des



La direction de l'EPSM, les salariés des espaces verts, des membres de l'association Silène et des représentants de la LPO.

PHOTO : UEST-FRANCE

oiseaux. Des ateliers photographiques ont aussi été organisés. Hugo Catrouillet, jardinier à l'EPSM a partagé ses connaissances ornithologiques avec les infirmiers et éducateurs spécialisés.

### Un couple de faucons crécerelle

Au fait, quel type d'oiseaux trouve-t-on sur le parc de l'EPSM ? « Beaucoup d'oiseaux communs comme les pigeons et moineaux mais aussi un couple de faucons crécerelle, des pics-verts, des roitelets, un épervier, souligne Hugo Catrouillet. Rien qu'au son, une vingtaine d'espèces ont été identifiées. »

Sébastien Le Corre, directeur de l'établissement public de santé mentale, a dit sa « fierté » de voir un tel projet mené au sein de l'EPSM. « C'est vrai que nous sommes aidés par un site favorable. Il existe beaucoup d'événements permettant l'inclusion, ce projet a du sens, on parle beaucoup de développement durable, ici on l'incarne véritablement. L'engagement de l'associa-

tion Silène, des soignants et accompagnants est très fort, c'est un support supplémentaire pour les patients et un plus pour la vie au travail des professionnels de santé. »

Le label « refuge LPO » est valable trois ans. « Il faut respecter plusieurs points, rappelle Nadine Le Daéron. Interdire la chasse et la pêche, ne pas utiliser de produits chimiques, réduire l'impact sur l'environnement, créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages. »

Certains oiseaux se sont installés

dans les nichoirs. Jacques Mazurié, bénévole à la LPO, nous apprend que la sittelle torchepot peut réduire le trou d'envol du nichoir avec un mélange de boue qui lui sert de mortier. D'où son nom. Ou encore chez les mésanges, le mâle fait le tour du propriétaire mais c'est la femelle qui décide du site où ils vont nicher.

Jean-Marc PINSON.

Contact : refuges29@lpo.fr

## 65

C'est le nombre de refuges LPO que compte la ville de Quimper. Un refuge « collectivité » au vallon Saint-Laurent, deux refuges « entreprises », à La Poste immo et aux Gîtes de France. Dix refuges « établissements » : les écoles de Kerjestin, Yves-Le Manhec, le collège de La Tourelle, l'Erea Louise-Michel, les lycées Brizeux, Kerustum, Sainte-Thérèse, le pôle universitaire Per-Jakez-Helias, l'IME La Clarté et les maraîchers de la Coudraie. Il existe également 52 refuges particuliers, balcons et jardins.